



# COINCY

## informations

Bulletin municipal n°15 - Avril 2020



## Dans le confinement la solidarité en actions

S'il est une valeur que la pandémie Covid-19 a mise sur le devant de la scène, c'est celle de solidarité. Alors que nous vivions, jusqu'ici, dans un monde un peu égoïste, beaucoup ont redécouvert cet esprit de partage et d'entraide.

Cela se matérialise à 20 heures, par le tintamarre en soutien aux soignants (mais pas qu'eux...).

Ce soutien s'est également traduit par plusieurs interventions de la mairie auprès de la sous-préfecture pour obtenir, enfin, des masques de protection. Des demandes répétées et insistantes qui ont eu pour effet une livraison, en urgence et par porteur spécial, d'un lot de masques alors que la pharmacie, malgré les indications officielles, en était cruellement dépourvue.

Cette entraide peut consister en des gestes simples, que l'on aurait pu juger hier insignifiants. Comme la mise à disposition des fameuses « attestations dérogatoires de déplacements » dans le couloir de la Mairie. Car il ne faut pas oublier que tout le monde n'a pas d'im-

primante chez soi, ou la compétence pour télécharger et reproduire ce document. Sans compter le coût de l'encre et du papier. Il suffit de voir à quel rythme nous avons dû réapprovisionner notre présentoir pour mesurer la pertinence de cette modeste action.

C'est aussi, pour la Mairie, de photocopier les devoirs des élèves confinés.

La solidarité, c'est aussi d'aller frapper au volet de son voisin ou de sa voisine pour demander s'il n'y a besoin de rien. Mais la forme la plus forte de cette solidarité n'est pas à mettre au crédit d'un groupe particulier de personnes, mais au crédit de tous.

Il s'agit en effet de respecter les règles de confinement, aussi pénibles soient-elles. Cet effort ne permet pas seulement de se protéger, il permet surtout de protéger tout le monde en évitant de transporter, à son insu, le dangereux virus. Il ne s'agit plus de la peur de l'autre, mais de la peur de ce que l'on peut faire à l'autre. Alors oui, merci d'être solidaires et restons-le.

### Le mot du Maire

**Frédéric  
Martinaud**



Quelle histoire ! Le 15 mars vous élisiez un nouveau conseil municipal, le 17 nous nous enfermions pour une durée indéterminée pour échapper à un virus meurtrier.

Un mot sur cette élection et ses nouveaux élus que vous avez choisi et qui doivent se sentir un peu frustré de leur belle et très large victoire. J'ai la prétention de penser que dans ces très nombreux suffrages, il y avait un peu de reconnaissance pour le travail accompli pendant 19 années et une volonté claire de continuité. J'ai aussi hâte de leur transmettre le flambeau pour cela.

Deux jours plus tard notre pays, comme le reste de l'Europe, décrétait un confinement inédit dans l'histoire. Nous nous efforçons depuis de gérer au mieux à notre échelle communale cet événement en bonne intelligence avec les nouveaux élus et les autorités administratives.

Permettez moi, ici, de saluer celles et ceux qui ont perdu des proches dans cet épisode qui n'est malheureusement pas terminé.

Saluons aussi celles et ceux, toutes professions confondues ou anonymes et bénévoles qui, chaque jour, continuent d'oeuvrer pour que notre pays reste debout.

Cet événement inimaginable laissera des traces dans notre histoire humaine, économique et politique. Espérons que la sagesse collective permettra d'en tirer toutes les conséquences positives pour notre avenir et celui de la planète. S'il y a "un avant et un après corona virus"...espérons en un après meilleur et plus juste pour tous.

Bien à vous, portez vous bien, soyez prudent.

Votre (encore) Maire.



## Mobilisation générale pour la fabrication de masques

Depuis le début de l'épidémie du coronavirus, chacun essaie d'aider à sa manière. Beaucoup d'initiatives solidaires fleurissent sur les réseaux sociaux, notamment pour fabriquer des masques en tissu. Un moyen de pallier le manque de masques chirurgicaux, pour les personnes dépistées positives en confinement.

C'est le cas dans notre village : des initiatives individuelles, celles de l'Association des Professionnels de Coincy (APC) et de Filles en Aiguilles, le club de couture ont permis de se lancer dans la fabrication de masques doublés en tissu. Tissu, élastiques et fil à coudre

ont été récoltés auprès de donateurs par l'APC et la Mairie.

Chacun contribue à cette chaîne de solidarité : une entreprise, un particulier... La découpe est souvent réalisée à domicile par des bénévoles, puis les couturières prennent le relais et la distribution des masques est pilotée par la pharmacie.

N'oublions pas également que, grâce au Fab Lab Château Thierry nous avons pu équiper de visières les personnes accueillant du public (personnel de Coccinelle Market, kiné, médecin, pharmaciennes, infirmières, buraliste, boulangère et notre factrice).



*Les équipes municipales sont intervenues auprès des commerçants en fournissant des masques et en installant des protections, leur permettant ainsi de poursuivre leurs activités, nécessaires à tous.*



### Lutter contre l'isolement

La Mairie et les élus multiplient les appels téléphoniques aux personnes isolées les plus vulnérables. Tous les 2 jours, ces personnes sont contactées.



## Eau potable : prolonger la convention de délégation de gestion

Malgré la résistance des 7 communes qui géraient directement leur eau potable, cette compétence a été transférée 1er janvier 2020 à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry (CARCT), en application de la loi Notre. À cette date, l'agglomération n'étant pas en capacité d'en assurer la gestion, une convention de délégation a été signée entre la CARCT

et la commune, pour une durée de six mois. Elle se termine normalement le 30 juin prochain.

Pendant ce premier semestre, la commune réalise donc la gestion effective du service, permettant ainsi aux abonnés de Coincy de bénéficier durant cette période d'un prix réduit du m<sup>3</sup> d'eau. Nous avons également pesé de tout notre poids pour que l'abonnement ne soit pas révisé, ni son prix augmenté en 2020. De plus, en s'appuyant sur un rapport très critique de la Chambre

régionale des Comptes, nous avons demandé à la communauté d'agglomération d'intervenir auprès de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USE-SA) pour faire rétablir un prix raisonnable du m<sup>3</sup> d'eau

Enfin, avec la crise liée à la pandémie du Covid-19, nous pensons raisonnablement que la CARCT ne pourra toujours pas assurer cette gestion au 1er juillet 2020, nous l'avons sollicitée pour que cette convention soit prolongée.





## Une équipe sur le terrain au service du public

Dès le début de la crise sanitaire, l'équipe municipale s'est engagée, en concertation avec les élus et dans le respect de règles de sécurité, à maintenir le service public dans la commune.

Pendant que Catherine et Mathilde assureraient la permanence, les multiples relations avec les interlocuteurs publics et les appels vers les personnes vulnérables, l'équipe sur le terrain procédait aux travaux d'urgence, comme la réparation d'une panne au forage du Bru-

lis, évitant la rupture de la distribution d'eau potable, l'abattage d'arbres morts menaçant la sécurité, ou d'entretien, comme dans et autour du vestiaire du football ou en installant de nouveaux jeux dans l'école maternelle. Les employés municipaux sont également intervenus autour de l'Ordimouille, en enlevant des embâcles, ou en intervenant chez des particuliers pour la mise en sécurité des abords. De plus, ils ont pu faire face à plusieurs fuites d'eau.



## Masques et déconfinement

Coincy a officiellement interpellé la Sous-Préfète sur la question de la mise à disposition de masques pour le déconfinement. Alain Arneaux, adjoint au Maire demande dans un courrier du 20 avril que des dispositions claires soient prisés pour tous les villages.

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement les mains**



**Tousser ou éternuer dans son coude**



**Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
 (appel gratuit)

## Vie municipale

### Le nouveau Conseil Municipal

À Coincy, comme dans 31 000 communes de France, le Conseil Municipal a été élu dès le premier tour des élections. Le gouvernement a annoncé que ces conseillers seraient installés à une date ultérieure, qui devrait être précisée fin mai.

Le mandat de l'actuel Conseil étant prolongé, il travaille en étroite collaboration avec les nouveaux élus:

**Alain ARNEFAUX**

*(Adjoint au Maire sortant)*

**Christiane LOURDEZ**

*(Adjointe au Maire sortante)*

**Christian CHAURIS**

*(Conseiller sortant)*

**Marcelle LEROY**

*(Conseillère sortante)*

**Alain DICHY** *(Conseiller sortant)*

**Constance DEMARQUET**

**Gérald CHARPENTIER**

*(Conseiller sortant)*

**Patricia MALHERME DICHY**

**Xavier DE MASSARY**

**Magali GUILLEBAULT**

**Christophe VANACKERE**

**Lucette PRIOR**

**Guy BARJAVEL**

**Annie ESPINET**

**Philippe NGUYEN**

Bulletin municipal périodique  
réalisé par la mairie de Coincy

**Directeur de publication :**

Frédéric Martinaud, Maire

**Directeur de rédaction :** Véronique Pruvot,

**Rédaction, conception et maquette :** Véronique Pruvot

**Impression :** RGraphics - Rocourt St Martin

**Contact :** Secrétariat de mairie de Coincy, Rue  
des Bordeaux-02210 COINCY

Tél. 03.23.71.22.63 / Fax. 03.23.71.19.39

Email : [mairie.coincy@wanadoo.fr](mailto:mairie.coincy@wanadoo.fr)

**Nos informations en continu sur notre page**

**Facebook :** @mairiedeCoincy

*Ne pas jeter sur la voie publique*



## Le marché campagnard du 12 avril 2020

Pour conserver un peu d'activité en cette période de confinement, la Mairie avait demandé l'autorisation d'organiser le traditionnel marché campagnard. Des mesures particulières de précautions sanitaires ont, bien sûr, été prises afin d'assurer la sécurité de tous.

Tous nos remerciements vont aux commerçants qui ont répondu présents, et aux Conciaciennes et Conciaciens qui ont montré que prudence allait de pair avec la poursuite de certaines activités.



## Du côté de l'Ordrimouille

En mars, des travaux d'aménagement de la sente du Coq ont été réalisés suite à la crue de février.

La digue de la rive droite a été rehaussée, améliorant la protection de la rue Louis Cesson et des habitations environnantes. Une étude pour relever la passerelle devrait être engagée, et un clapet anti-retour installé.

